

COURRIER ARRIVÉ le :

27 JUIN 2014

MAIRIE de LA MOTTE



PRÉFET DU VAR

Toulon, le 19 JUIN 2014

COURRIER ARRIVÉ le :

Madame le Maire,

Votre commune suivie par l'Observatoire des Budgets Locaux depuis 2000 reste concernée par le dispositif du réseau d'alerte car sa situation financière qui s'était améliorée en 2012, s'est de nouveau dégradée en 2013.

Ainsi, si l'épargne brute progresse et la capacité d'autofinancement brute permet de couvrir l'annuité du capital de la dette, la capacité d'autofinancement nette reste très faible malgré les efforts entrepris pour réduire les charges courantes dont celles de personnel.

Par ailleurs, il ressort de l'examen des comptes 2013 une rigidité structurelle qui ne permet pas à votre commune de dégager de capacité d'autofinancement suffisant pour financer ses projets d'investissement. Enfin, le poids de l'endettement reste élevé.

Dans ce contexte, nous demandons à Monsieur le Sous-Préfet de Draguignan d'évoquer avec vous les perspectives financières de votre commune.

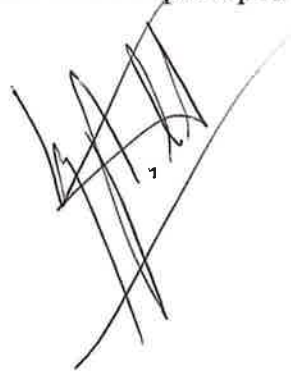
Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Préfet



Laurent CAYREL

Le Directeur départemental,
des finances publiques



Madame Valérie MARCY
Maire de La Motte
Hôtel de Ville
Place Clemenceau
83920 LA MOTTE